

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

### LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'hon. M. Gray (au nom de l'hon. M. Benson): Que le bill C-259, tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu, à effectuer certains changements et à introduire certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité plénier, et de la proposition d'amendement de l'hon. M. Lambert (p. 7763).

**M. David MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, les députés ne sont pas sans savoir que nous ne débattons pas en ce moment les propositions concernant l'impôt sur le revenu dont la Chambre est actuellement saisie, mais que nous traitons plutôt de l'amendement proposé hier par le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert). J'aimerais reprendre cet amendement afin de rappeler aux députés que c'est bien lui en fait que nous étudions:

Qu'on remplace les mots après «que» par ce qui suit:

«La Chambre, profondément inquiète des niveaux d'inflation inacceptables, du chômage persistant et du marasme industriel, consciente de la nécessité d'une réforme fiscale véritable, refuse d'adopter en deuxième lecture un projet de loi qui ne prévoit pas, pour stimuler suffisamment l'économie canadienne, les réductions et les incitations fiscales appropriées, ne renferme pas les exemptions qui s'imposent et ne tend pas à améliorer la situation des affaires et du travail au Canada ni maintenant ni dans un avenir prévisible.»

Il importe de rappeler aux députés que c'est la question dont nous sommes saisis en ce moment, car elle fait ressortir la faiblesse fondamentale du volumineux projet de loi à l'étude. Comme on l'a indiqué cet après-midi et avant aujourd'hui, le réalisme est de rigueur au sujet des problèmes qui assaillent le pays. C'est à se demander si les ministériels, surtout parmi ceux qui occupent des postes de commande, n'essaient pas de recréer une situation de pays des merveilles où l'on croirait possible de régler les questions de la façon la plus agréable pour le gouvernement sans chercher à les rattacher aux faits.

Le fait que nous traversons une crise économique très grave dont sont responsables en partie les politiques intérieures du gouvernement, que nous semblons prêter peu d'attention aux difficultés présentes et futures ou que nous feignons de les traiter comme étant d'importance secondaire, me paraît comme une indication bien nette du manque de réalisme, ou de ce que je pourrais appeler du manque de sensibilité du gouvernement à l'égard des problèmes économiques fondamentaux auxquels les Canadiens doivent faire face en ce moment. Le fait que depuis des mois, nous avons entre un demi-million et trois quarts de million de chômeurs, que, selon toute évidence, nous ne pouvons nous attendre que ces chiffres seront sensiblement réduits, ne semble pas avoir fait penser au gouvernement que la mesure qu'il se proposait de présenter cet automne relative à la réforme fiscale pourrait, en fait, avoir à traiter de cette situation très grave. Le gouvernement semble tout à fait disposé à passer des semaines et peut-être des mois à débattre les diverses complications de la réforme fiscale sans auparavant assurer aux Canadiens qu'il prend toutes les mesures possibles pour pallier les graves problèmes que pose le chômage à l'heure actuelle, problèmes qui s'accroîtront évidemment au cours des mois à venir.

D'après les commentaires du premier ministre (M. Trudeau), du ministre des Finances (M. Benson), du ministre

de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin), du ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) ou de tout autre ministre, visant l'aspect économique de leur portefeuille, rien n'indique clairement qu'ils sont prêts à accepter la responsabilité du chômage, question qui revêt une importance vitale. Malgré les remarques brillantes que le ministre des Finances (M. Benson) est capable de prononcer, mais auxquelles il est incapable de donner une suite positive, on consent facilement, semble-t-il, à accepter cette situation comme ordinaire, dans l'espoir peut-être, comme le ferait Alice au Pays des Merveilles, qu'elle se dissipera de quelque façon. Nous avons entendu parler d'autres régimes, qui à d'autres époques, ont agité comme si les problèmes relevant le plus étroitement d'eux, devaient en quelque sorte cesser d'exister, comme s'il n'y avait pas eu de raison de s'alarmer, que ce fût Néron jouant du violon ou le tsar et les siens faisant ripaille, chacun à son époque, et leur peu de souci des problèmes de si grande envergure révélait simplement les distances qu'ils avaient créées entre eux-mêmes et la population, et la mesure dans laquelle ils s'étaient retranchés à l'écart des véritables problèmes qui assaillaient les gens.

• (4.50 p.m.)

Nous avons besoin qu'on agisse aujourd'hui, et non pas dans quelques mois lorsque notre pays sera plongé dans une situation économique encore plus grave. Les assurances mielleuses du premier ministre ou du ministre des Finances seront peu efficaces pour satisfaire les besoins économiques essentiels de milliers de Canadiens, lorsque sans travail ils feront la queue pour toucher des bons de paie, et si le gouvernement n'est pas disposé à discuter de façon pratique le programme détaillé qu'il a actuellement en main pour parer à ces besoins économiques, on peut difficilement critiquer les députés qui refusent eux-mêmes individuellement d'en discuter avant que le gouvernement n'ait satisfait à ces exigences fondamentales. Le gouvernement, en plus de sembler inconscient ou incapable de faire face aux problèmes fondamentaux du chômage dans notre pays, paraît aussi avoir opté pour une série de politiques et d'expédients économiques qui tiennent très peu compte des changements formidables qui se sont produits, même au cours de la dernière décennie, eu égard à la situation économique, aux problèmes monétaires et fiscaux d'un pays hautement développé comme le Canada, ou encore aux exigences fiscales des autres paliers de gouvernement, provincial et municipal.

Il semble trop évident que le fait de séparer nos problèmes actuels joue également contre la plupart des réalités économiques de notre climat social et économique en rapide évolution. Le gouvernement continue à démontrer son incapacité à faire face aux problèmes réels au fur et à mesure qu'ils se posent au Parlement et à nos concitoyens. Mais en présentant hier cet amendement à la Chambre, nous ne faisons qu'assurer à nos concitoyens qui ont déjà étudié le projet de réforme fiscale du ministre que le gouvernement est très capable de prendre au sérieux le programme de mystification qu'il vient de lancer. Nous nous trouvons maintenant en face d'un gouvernement dont la politique économique se heurte à de graves objections. Sa réaction n'est pas d'essayer de comprendre et d'établir des rapports avec la situation réelle mais de dérouter et de mystifier et tout ce qu'il a fait en matière de réforme fiscale est de proposer un ensemble de mesures à la petite semaine tout en donnant une importance injustifiée à ce qu'on ne peut appeler qu'un geste de super-technocrate. Je parle des gens qui ont peut-être consacré la